RENCONTRONS-NOUS !
05 53 45 85 70
CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

CRÉ@VALLÉE SUD
AVENUE DE BORIE MARTY
24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

SIRET : 753 127 398 00026
DÉCLARATION D'EXISTENCE :
72 24 01587 24

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !
WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

MEMBRES DU CSSCT

Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !

Objectifs

La loi Santé au travail d'août 2021 modifie le droit à formation des représentants du personnel au CSE à partir du 31 mars 2022. Ainsi, tous les élus membres de la CSSCT ou ceux qui s'engagent dans leur premier mandat CSE bénéficient de la présente formation initiale réglementaire de 5 jours pour s'approprier ses missions en matière de santé sécurité.

Cette formation permet de former les membres de la CSSCT à :

- Identifier et mesurer les risques professionnels
- Analyser les conditions de travail
- Utiliser les méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Connaitre le cadre général de l'action de la CSSCT
- Connaitre son rôle et mener à bien les tâches et activités découlant des missions de la CSSCT

Compétences développées

- Connaître le cadre général de l'action du CSE et de la CSSCT
- Etre capable de déceler et de mesurer les risques professionnels en fonction des caractéristiques de la branche professionnelle et des caractères spécifiques de l'entreprise
- Etre capable d'analyser les conditions de travail en fonction des caractéristiques de la branche professionnelle et des caractères spécifiques de l'entreprise.
- Connaître son rôle et mener à bien les tâches et activités formelles découlant des missions du CSE et de la CSSCT

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Durée de formation

5 jours soit 35 heures

Public

Membre de la CSSCT
Membres du CSE : premier mandat –
Membres de la Commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT) : premier mandat ou renouvellement (établissement de + de salariés)

Prérequis

Aucun.

Niveau / Certification Obtenue

Attestation de formation.
Maintien des compétences tous les 4 ans.

Type de formation / stage

Présentiel

Intra/Inter/Accompagnement individuel.

MEMBRES DU CSSCT

Alternance Théorie et pratiques, études de cas, échanges, exposés, vidéo.

Evaluation formative pendant les travaux dirigés d'analyse des risques et conditions de travail.

Références documentaires :

Ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre 2017 et décret n° 2017-1819 du 29 décembre 2017 relatif au comité social et économique

Formateur : Formateur en prévention et sécurité en entreprise, auditeur- Organisme en partenariat agréé à dispenser les formations CSSCT.

Programme

1. LES CONSEQUENCES DES ACCIDENTS DE TRAVAIL DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DE L'ENTREPRISE

- Définition d'un AT, d'une MP et des accidents de trajets
- Bilan des AT, MP et accidents de trajets
- Coût direct et indirect des AT, MP et des accidents de trajets

2. LA MISE EN PLACE DU CSE ET DE LA CSSCT

- Les entreprises concernées
- Lors du renouvellement

3. L'ORGANISATION, LA COMPOSITION ET LE FONCTIONNEMENT DU CSE ET DE LA CSSCT

- Composition
- La représentation équilibrée des femmes et des hommes
- CSE central

MEMBRES DU CSSCT

- Le bureau du CSE
- L'ordre du jour
- Procès-verbal
- Les participants aux réunions
- Limitation du nombre de mandats
- La personnalité civile du CSE
- La périodicité des réunions
- Le règlement intérieur du CSE

4. LES MOYENS DU CSE ET DE LA CSSCT

- Annualisation et mutualisation des heures de délégation
- Heures de délégation pour les réunions internes et les commissions
- Le local
- La formation des membres du CSE et de la CSSCT
- Les budgets
- Le recours aux expertises

5. LES DIFFERENTES COMMISSIONS

- Une nouvelle commission qui remplace le CHSCT
- Les membres de la CSSCT
- Les autres commissions

6. LES CHANGEMENTS DANS LES SITUATIONS DE TRAVAIL

- Le projet d'aménagement et l'introduction de nouvelles technologies
- Les étapes principales d'un projet
- Comment s'y prendre ?
- Les ressources et moyens auxquels le CSE et le CSSCT peuvent faire appel

7. LES ASPECTS PSYCHOLOGIQUES AU TRAVAIL

- Aspect réglementaires : loi de modernisation de 2001

MEMBRES DU CSSCT

- Rôle et mission du CSE et de la CSSCT
- Comment en parler et comment agir ?

8. LE TRAVAIL DES SENIORS

- Objectifs et enjeux
- Les raisons du vieillissement
- Les composantes du vieillissement
- Les effets du travail sur le vieillissement
- Les principales pistes de prévention
- Les outils

9. LA PREVENTION DES TMS

- Notions d'anatomie et de psychologie : le squelette et les muscles
- Principes élémentaires de prévention en fonction du TMS et de l'activité (manutention, travail sur écran…)
- Principes élémentaires de l'ergonomie

10. CONTENU PRATIQUE

L'analyse des accidents et des incidents

- A partir de la brochure ed833 de l INRS, rédiger individuellement un compte rendu de l'accident de Mr. X.
- L'objectif est de démontrer la tendance à interpréter les faits, de démontrer l'importance de réaliser un recueil d'informations à plusieurs
- Reconstruction de l'accident sous forme de jeux de rôle permettant de construire l'arbre des causes, de construire une grille d'analyse des solutions.

Cas pratique : Mise en situation pour les membres de la CSSCT de la présentation de l'analyse et des solutions devant le responsable de l'entreprise.

ANALYSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Analyse de poste en entreprise si possible sinon à partir d'une vidéo.

L'ORDRE DU JOUR ET LE COMPTE RENDU

MEMBRES DU CSSCT

- L'ordre du jour comme inventaire et organisation d'une réunion
- Analyse d'ordre du jour
- Construction de l'ordre du jour à partir d'un accident
- Construction du prochain ordre du jour du CSE et CSSCT

Bilan de formation.